



Accueil collectif de mineurs NIBAS,



Inscription Accueil Collectifs de Mineurs

(TAP, Pause Méridienne, Accueil Matin & Soir, transports et transferts)

→ Seuls sont à rendre les parties inscription/ fiche sanitaire, et les documents demandés. Chaque enfant doit obligatoirement avoir fourni ces documents au plus tard le 05 septembre, qu'il s'agisse de l'accueil de loisirs ou des T.A.P, pause méridienne etc de **Septembre 2016 !**

Nous utiliserons la même fiche sanitaire pour l'accueil de loisirs, et les temps périscolaires (T.A.P, accueil du matin, pause méridienne, transport, accueil du soir) cela vous évitera de remplir 2 fois le même document.

Cette fiche sera valable 1 an jusqu'au 7 juillet 2018)

Le règlement, et les plannings d'activité des temps périscolaires seront affichés à la rentrée dans le tableau d'affichage.

Informations rentrée scolaire 2017-2018

Chers parents,

La rentrée des classes aura lieu le lundi 4 septembre selon les horaires suivants : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 15 h 30 avec accès aux cours des écoles à 8 h 20 et 13 h 20 et le mercredi de 8 h 45 à 11 h 45 avec accès à 8 h 35.

Les élèves auront classe certains mercredis toute la journée (à déterminer).

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) assurées par les enseignants auront lieu à partir de la 3^{ème} semaine de la rentrée (jours et horaires à confirmer).

Les temps d'activités périscolaires (TAP) organisés par la commune se dérouleront les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 16 h 45 dès la rentrée scolaire.

Les 3 classes sont réparties selon les enseignants dénommés ci-dessous :

- Madame TALLUAU ☞ les élèves de TPS, PS MS et de GS (cycle 1), seront accueillis dans la classe des maternelles au 5 rue de Saucourt,
- Madame Ducrocq, directrice d'école ☞ les élèves de CP, CE1, CE2 (cycle 2), dans la classe située 7 rue de Saucourt (à côté de la garderie),
- Mme LESTEL ☞ les élèves de CM1 et de CM2 (cycle 3), dans la classe au 10, rue de l'église.

L'accueil et la sortie des élèves de CP et CE1 se fera dans la cour des maternelles.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Les horaires de ramassage sont à respecter, le minibus n'attendra pas. La responsabilité de la commune n'est pas engagée pendant le temps d'attente des enfants aux arrêts de bus.

Les horaires aux 6 arrêts de bus sont les suivants :

Horaires prévus sans encombrement de la circulation	Matin	Midi	Après-midi	Soir
1° PETIT-SAUCOURT		12 :12	13 :12	
2° arrêt de bus à SAUCOURT	7 :50	12 :10	13 :10	17 :10
3° rue Marius Touron / rue Jaco	7 :55	11 :50	12 :50	16 :50
4° Rue Jaco à l'entrée du chemin d'accès au n° 20	7 :57	11 :55	12 :52	16 :55
5° Rue du Moulin / Ruelle Priez	8 :00	12 :00	12 :55	17 :00
6° Au Bocquet n°6	8:05	12 :02	13 :00	17 :02
7° rue de Rembehem dans le virage face au n°54	8 :10	12 :05	13 :05	17 :05

<u>Attention : le mercredi matin le bus part 10 min plus tard comme suit :</u>	Matin	Midi
1° arrêt de bus à SAUCOURT	8 :00	12 :10
2° rue Marius Touron / rue Jaco	8 :05	11 :50
3° Rue Jaco à l'entrée du chemin d'accès au n° 20	8 :07	11 :55
4° Rue du Moulin / Ruelle Priez	8 :10	12 :00
5° Au Bocquet n°6	8:15	12 :02
6° rue de Rembehem dans le virage face au n°54	8 :20	12 :05

En cas de neige ou verglas, la commune de NIBAS se décharge si le ramassage par le mini bus n'est pas effectué (selon un arrêté préfectoral d'interdiction de circuler). Les familles devront assurer le transport de leur(s) enfant(s) à l'école.

Un transfert des élèves de cycle 3 est effectué de l'école rue de l'Eglise vers le parking des salles à 11H45.

Les enfants sont pris en charge à 15H30 pour l'accompagnement aux TAP.

PAUSE MERIDIENNE :

Dès le 01 septembre 2017, les permanences pour la vente des tickets repas seront **assurées en mairie tous les mercredis de 11 à 12 heures ainsi que les vendredis de 17 à 18 heures**. Le prix des tickets repas est fixé à **3 € 50** pour les enfants.

Le coût réel du repas livré dès la rentrée 2014 par l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de WOINCOURT sera de 4,79 € soit 1 € 29 à la charge de la commune.

Le principe de commande des repas au vu des tickets ne change pas (indiquer le nom, le prénom de votre enfant et la date du repas au verso).

Les tickets devront être transmis :

* soit à la Mairie, lors des permanences, en sachant qu'il est possible de les déposer pour La semaine ou le mois,

* soit à l'école, **au plus tard : - le jeudi à 8 h 30 pour les repas du lundi et mardi suivants, - le lundi à 8 h 30 pour les repas du jeudi et vendredi suivants**

Accueil du Matin & du soir :

*Elle fonctionne de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 45 à **18 h 30 précises** ainsi que le mercredi matin de 7 h à 8 h 45 et de 11 h 45 à **12 h 30 précises**.*

Monsieur le Maire sera informé pour tout enfant non repris à l'heure et ce dernier contactera les parents.

ATTENTION : les horaires de l'accueil du matin sont susceptibles d'être modifiées ainsi que les conditions d'accès. Nous reviendrons vers vous dès que possible.

Pour information, le n° de téléphone de l'accueil du matin & du soir est le 03.22.30.42.88

STATIONNEMENT PARKING ECOLE RUE DE SAUCOURT :

En raison de problèmes de sécurité inhérents à la circulation rue de Saucourt à l'heure de rentrée ou de sortie des élèves, les voitures particulières doivent stationner sur le parking de la salle Pierre WATTEBLED. Seul le mini bus est autorisé à stationner près des différents locaux.

Par mesure de sécurité pour les enfants, il est préconisé d'arrêter le moteur de votre véhicule sur le parking lorsque vous déposez ou récupérez vos enfants. En effet votre responsabilité est engagée en cas d'accident.

Merci de votre compréhension.

Sentiments dévoués.

*Le Maire,
René ROUSSEL*

CYCLE 1, 2 et 3 - Informations de rentrée TAP- septembre 2017

L'accès à l'ensemble des activités est gratuit.

Cependant, afin de pouvoir proposer à vos enfants des animations de qualité, nous nous devons de respecter des règles.

Un cahier de liaison est fourni à chaque enfant et nous permettra de communiquer avec vous. Ce cahier suivra l'enfant tout au long de sa scolarité. Il ne sera renouvelé que s'il est plein. Si ce dernier venait à être abimé il vous appartient de le changer par vos propres moyens.

Votre enfant devra l'avoir chaque jour en sa possession. Il vous communiquera les événements et les dates importants des TAP. Merci de le signer à chaque fois. *N'hésitez pas à l'utiliser pour toute remarque, demande de rendez-vous ou justification d'absence (pages à la fin)*

Le matériel personnel que votre enfant utilisera tous les jours :

➤ **En cas de participation aux activités sportives, votre enfant devra se présenter avec son équipement :**

(Chaussures de sport, survêtement et bouteille d'eau).

Il en va de la sécurité de vos enfants. Un enfant qui pratique une activité sportive avec un équipement non adapté risque davantage de se blesser.

De plus, c'est une marque de respect envers les animateurs.

- Tout au long de l'année des activités au sein du parc aménagé à côté de l'entrée de la cour des cycles 1 sont possibles. Ces activités dépendent de la météo. Des groupes réguliers s'y rendront chaque jour avec l'animateur n'étant pas inscrit sur les plannings. Il vous appartient donc de prévoir une tenue adaptée (bottes ou vieilles chaussures, un vieux pantalon, pull et / ou K-way. Nous serons en mesure de stocker les affaires afin d'éviter à votre enfant un sac supplémentaire chaque jour.

➤ **L'équipement de votre enfant sera complété en fonction de l'activité pratiquée :**

(Matériels pour activités manuelles, sportives etc ...).

Ce matériel restera sur le lieu des activités.

Attention : pour rappel, il est interdit d'entrer dans les lieux des activités pour y récupérer votre enfant au cours des activités. Une autorisation sera accordée en cas de nécessité et sur présentation d'un certificat médical.

Tout manquement à cette règle sera sanctionné.

Il en va de la sécurité de vos enfants.

En cas de nécessité, contactez Virginie au 06 74 13 06 85.

Les enfants n'étant pas inscrit en TAP ou la pause méridienne, ne seront pas pris en charge par les animateurs à la sortie de l'école. Ils devront attendre leur parent avec les enseignants qui prendront les mesures nécessaires.

Merci de bien vouloir remplir la fiche jointe. (Participant ou non, chaque enfant doit remplir ce dossier et le retourner à l'ACM) Elle est indispensable pour le bon fonctionnement de nos structures et à la prise en charge de votre enfant. Une fiche par enfant doit être remplie. Tout dossier non complet ne sera pas pris en compte. L'ensemble des documents est à retourner au plus tard le 05 septembre 2017. Les enfants n'ayant pas de dossiers sanitaires ne seront pas pris en charge.

LEMAITRE Virginie,

Directrice ACM

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Accueil collectif de mineurs de NIBAS
Année Scolaire 2017/2018 (valable un an)

ACCUEIL du matin et du soir – Pause Méridienne – TAP -Transport Scolaire et Accueil de loisirs de Nibas

Possédez-vous une adresse mail :

Oui

Non

Votre adresse mail : (elle nous servira à communiquer pour les Temps périscolaires)

.....

ENFANT CONCERNE :

NOM :

.....

Prénom :

.....

Garçon Fille Classe :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

Numéro de téléphone :

MODE D'ACCUEIL de Loisirs: Journée complète en forfait semaine

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de votre enfant.
Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé.

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou certificats de vaccinations de l'enfant) :

JOINDRE UNE COPIE DES VACCINS

Vaccins obligatoires	oui	non	Dates derniers rappels	Vaccins recommandés	dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou Tétracoq				Autres (précisez)	
Ou DT Polio					
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, **joindre un certificat médical de non contre-indication**

ATTENTION : le vaccin antitétanique **ne présente aucune contre-indication**

AUTORITE PARENTALE (veuillez fournir une copie du livret de famille et en cas de séparation et l'acte de jugement)

MERE

NOM :
Prénom :
Adresse (pendant le séjour) :
.....
Code Postal + Ville :
.....
TELEPHONES : Domicile :
Travail :
Portable :
EMAIL :
Numéro de sécurité sociale :
Régime : Général Agricole Autre

PERE

NOM :
Prénom :
Adresse (pendant l'accueil) :
.....
Code Postal + Ville :
.....
TELEPHONES : Domicile :
Travail :
Portable :
EMAIL :
Numéro de sécurité sociale :
Régime : Général Agricole Autre

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'A.C.M à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, et certifie que mon enfant :

- ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique d'activités sportives ni risque de contagion et est à jour dans ses vaccinations,
- en cas d'urgence, j'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à transporter mon enfant dans l'hôpital le plus proche et à faire pratiquer une intervention médicale si nécessaire,
- autorise l'équipe d'animation à prendre des photos de mon enfant à des fins de publication,
- est assuré pour la pratique des activités inscrites au programme (joindre l'attestation d'assurance),
- est autorisé à quitter le centre de loisirs seul le midi oui non
Le soir oui non
- est autorisé à quitter le centre de loisirs en compagnie des personnes nommées ci-après.....
- est autorisé à être transporté par le mini bus de la commune pour les TAP (Si cette case n'est pas cochée l'enfant ne pourra rester en TAP, il ne sera pas changé de groupe)

(Présentation d'une pièce d'identité), je décharge le responsable de l'accueil de Loisirs de toute responsabilité en cas d'accident survenant sur le trajet.

Personnes autorisées à récupérer votre enfant :

Nom :

Prénom :

Adresse Complète :

.....
.....

Téléphone :

➤ Domicile : / / / /

➤ Portable : / / / /

➤ Travail : / / / /

E-mail :

Nom :

Prénom :

Adresse Complète :

.....
.....

Téléphone :

➤ Domicile : / / / /

➤ Portable : / / / /

➤ Travail : / / / /

E-mail :

Questions diverses :

ASSURANCE SCOLAIRE :

NOM :

N° de police :

Votre enfant participera-t-il aux TAP ?

Lundi : Oui Non

Mardi : Oui Non

Jeudi : Oui Non

Vendredi : Oui Non

Votre enfant ira-t-il à l'accueil du matin et du soir ? (Cochez la case si oui)

Lundi : Mardi : Mercredi : Jeudi : Vendredi :
Matin : Matin : Matin : Matin : Matin :
Soir : Soir : Midi : Soir : Soir :

Votre enfant mangera-t-il à la cantine lors de la pause méridienne? (Cochez la case si oui)

Lundi : Mardi : Jeudi : Vendredi :
Mercredi travaillé : Oui Non

(ce sont les mercredis où votre enfant aura l'école le mercredi après midi, à cette occasion le service de pause méridienne sera assuré)

Votre enfant prendra-t-il le bus ? Oui Non

Si oui :

	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi
Matin					
Midi					
Début A-M					
Soir					

(*) Le mercredi AM concerne uniquement les mercredis travaillés

DEMANDE D'AUTORISATION 2017-2018

Je soussigné(e) M....., responsable légal de

*l'enfant..... en classe de
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise :*

- mon enfant à partir seul après l'école ou les TAP *Oui* *(*)Non*

- mon enfant au cours de l'année scolaire à être photographié ou filmé dans le cadre des activités pédagogiques. Des photos, des films ou des enregistrements sonores (poésies) des élèves peuvent être réalisés afin d'illustrer des documents d'animations (comptes rendus de sorties, sport, affiches, journal des T.A.P) ou le site Internet de la mairie (accès sécurisé)
(Vous ne pouvez choisir que oui ou non)

Oui *Non*

- le responsable à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant,

Oui *Non*

Et certifie que mon enfant est à jour dans ses vaccinations *Oui* *Non*

Autorise mon enfant à être transporté par le mini bus de la commune, et à pieds (transferts vers les lieux d'activités) dans le cadre des activités péri et extrascolaires.

Oui *Non*

Souhaitez-vous obtenir une copie du règlement de l'ACM ? *Oui* *Non*

() mettre une croix dans la case correspondante*

Pièces à joindre : Attestation d'assurance (valable)/ vaccins à jour/ Un justificatif de la CAF pour l'aide aux loisirs (pour les familles bénéficiaires.)

Date :

Signature du ou des responsable(s) légal (aux) (obligatoire)